L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI, 25 MARS 1893.

Grand Opera House.

La troupe qui, toute cette semaine, a occupé la scène de ce théâtre, fait ses adieux ce soir.

Elle cèdera la place à des acteurs qui, déjà, sont connus de notre parterre : Bobby Mack, Grace Otellie, Edouard Worna, H. G. Clarke, Marie Madern et enfin le grand, l'incomparable John L. Sullivan.

"The Man from Boston" est la pièce qui, sans doute, tiendra l'affiche pendant la huitaine que la troupe nouvelle demeurera parmi nous. Un des comédiens qui s'y trouvent, personnifie un type irlandais; sa mimique est irréprochable, dit-on, et lui vaudra ici, comme partout où il est passé, un succès de fou rire. A tout instant il fait entendre une phrase qui s'est clichée sur ses lèvres : *That's what I said.*

Ce sera la scie de l'avenir; elle remplacera le *ta ra ra boum-die* que nous sifflent les gamins à tous les coins de rues depuis plus d'un an; les dieux en soient loués !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 24 mars 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	21
Midi	80	24
3 P. M.	80	24
6 P. M.	78	23

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.—Joseph George à Mme Veuve John C. Deban ; Maurice Charles à Mme Veuve Edward Bean ; Charles J. Aiken à Mlle Mary E. Davis ; Charles T. Bess à Mlle Ada P. Vass ; Robert Johnson à Mlle Beila Ashton ; Louis Imboltz, Jr., à Mlle Minnie Reinecke.

Naissances.—Mmes John S. Tastet, une fille ; Ramon Gonzales, une fille ; Hubert Fickten, une fille ; Henri Bondes, une fille ; Joseph P Stockton, un garçon ; Joseph Scheurmann, une fille ; Paul Pius, un garçon ; Adolphe Waltz, Jr., un garçon ; James Brown, une fille ; C. Palmisano, une fille.

Décès—Robert W. Gillespie, 50 ans, 149 rue St Louis ; Joséphine Augustin, 88 ans, 93 rue Seguin ; Jean B Henry, 77 ans, 122 rue Nord Johnson ; Pauline Beaudeau, 23 jours, Canal Verret ; Mme Veuve Charles G. W. Hunger, 66 ans, 120 rue Montégut ; Thomas Malloy, 60 ans, 222 rue South Peters ; Rosalie Johnson, 65 ans, coin St-André et Camp ; Oscar Blair, 2 ans, 52 rue Bertrand ; Veuve Mary A. Histeras, 62 ans, Shakspeare Almshouse ; Bessie Holmes, 24 ans, coin Espagne et Royale ; Mlle Mary Doyle, 63 ans, 214 Mandeville.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Héritiers de H. Hauschild à veuve H. Hauschild, un terrain borné par l'avenue Lafayette, les rues St-Claude, Marais et Musique; quatre terrains bornés par les rues Marais, St-Ferdinand, Urquhart et Presse; six terrains bornés par les rues Marais, Urquhart, Montégut et Presse, $1,200.

Gustave Prewes à Hugh Gilmore, un terrain borné par les rues Remparts, Dryades, Commune et Gravier, $4,000.

W. J. Montgomery et al. au même, un terrain borné par les mêmes rues, $4,000.

Louis Mathis à Bernard Brink, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Toledano et Pleasant, $600.

C. B. Stroudback au Union Homestead Association, cinq terrains bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Valmont et Bellecastle, $1,700.

Union Homestead Association au même vendeur, même propriété, $2,000.

George Redersheimer à Bryant Thompson, quatre terrains bornés par les rues Adams, Burdette, Zimple et Quatrième, $1,200.

Antonio Augusti à Mme H. Eitmann, un terrain borné par les rues Bienville, Conti, Dorgenois et Rocheblave, $800.

Samuel B. Allison à Mme Effie E. Barr, un terrain borné par l'avenue Nashville, les rues Laurel, Annonciation et Eleonora, $1,700.

Ed. E. Livandais à Mme Adèle Fell, un terrain borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Robertson, $250.

Edwin Poray à Robert G. Campbell, un morceau de terre borné par les rues Prytanée, Léontine, Pitt et Walnut, $900.

William Hughes et al. à P. A. Voss, un terrain borné par les rues Baronne, Troisième, Dryades et Quatrième, $1,675.

Le même à C. L. Peters, un morceau de terre dans le même ilet, $7,700.

Le même à la Eureka Homestead Society, un terrain dans le même ilet, $1,325.

François Heslin à A. de Penagos, trois terrains bornés par les rues Cinquième, Sixième, Dumaine et Ste Anne, $500.

Mme Jérome Mathlinger à Mme Louise Dutel, deux terrains bornés par les rues Espagne, Villeré, Robertson et Washington, $1,800.

William Frantz à Joseph Arbeigt, quatre terrains bornés par les rues Champs-Elysées, Joséphine, Marigny et Johnson, $3,500.

Joseph L. Dugas à J. H. Wilson, un terrain borné par l'avenue Louisiana, les rues Laurel, Toledano et Annonciation, $2,300.

Mme Cannie Davies à Mme M. L. Fulham, deux terrains bornés par les rues Baronne, Milan, Carondelet et Berlin, $645.

Machecа Bros à Blas Plats, un terrain borné par les rues Toulouse, Chartres, St-Louis et Decatur, $4,400.

Land Trust of Indiana à Charles Louque, un ilet borné par les rues Murat, Olympia, l'Ilos, D'Hémécourt et le Nouveau Bassin ; aussi un ilet borné par les Bernadotte, Bandin, St-Patrick et le Nouveau Bassin, $625.

Cour Criminelle.—Section A—Le juge Ferguson a annoncé que mercredi prochain un jury serait choisi pour décider s'il y a lieu de faire examiner l'état mental de M. Benjamin Chandler avant de le condamner.

Geo. Brown, détournement, ordonnance de non lieu.

Joe Hening, voies de fait, trois mois et $20.

Sarah Smith, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Aux Fair Grounds.—L'orchestre des Gardes Continentaux jouera aujourd'hui aux Fair Grounds. Il y aura concert promenade, et les dames seront admises gratuitement au champ de courses. Le comité de réception se compose de :

MM. D. D. Avery, chairman ; James S. Richardson, T. J. Semmes Jr, W. W. Gordon, Rufus C. Bush, Walter D. Denègre, E. B Kruttschnitt, S. P. Walmsley, A. Baldwin Jr, W. E. Stauffer, E. R. Violett, S. Bradford, Robert Moore Jr, H. P. Kernochan Jr, Lamar C. Quintero, E. H. Bright, C. P. Fenner, Chap. Hyams Jr, Dr A. B. Miles, Stanley O. Thomas, Arthur G. Palfrey, Jules Cassard Jr, John M. Baldwin, Fred Myles, Blair Jamison, Geo P. Ags, W. O. Dudley, Frank Haynes et M. J. Gasquet.

$1,000 dans une masure.—Mme Baptiste Pierce, une vieille femme qui depuis longtemps habitait une vieille masure, sur Carondelet Walk, entre Marais et Villeré, et ne vivait que de résidus, de détritus qu'elle ramassait dans les boîtes à ordures et dans les marchés, est morte hier à l'hôpital.

Elle a demandé avant de mourir à faire un testament par lequel elle a légué à son beau frère, son seul parent, une somme de $1,000. Celle-ci était en argent et a été trouvée dans tous les recoins de la masure, sous des chiffons, sous des briques, dans tous les trous.

Chute.—Hier soir à 5 heures, un garçon de 17 ans, Edadoker, qui jouait coin Clara et Clio, sur des wagons de marchandise, est tombé d'une hauteur de 20 pieds et s'est démis le bras droit au coude. Il s'est en outre blessé à la tête.

Rixe.—Hier à 2 heures 30 P. M., Patsy Watson et Fanny Watkins, deux négresses, se sont prises de querelle, coin Franklin et Poydras, et Fanny a été blessée d'un coup de couteau au bras gauche. Toutes deux ont été arrêtées.

Vols.—La nuit dernière, un nègre du nom de Mulville Washington s'est fait voler $34 dans la maison de Maud Givens, 125 1/2 rue Perdido.

—Hier matin à 6 heures, à l'arrivée du "Joe Weber", les hommes d'équipage ont remis entre les mains de la police un nègre du nom de Joe Williams qui avait volé $35 et une montre au cuisinier du bord. Il a été découvert au moment où il sortait de la cabine.

Il a cherché à s'enfuir en sautant à l'eau, mais le chauffeur y a sauté après lui et l'a ramené à bord.

Avant le vol, il avait été surpris en flagrant délit d'effraction chez le capt. Barrett.

Les habitants de la paroisse Jefferson s'étaient déjà procuré une corde pour lyncher le coupable, et le capitaine Barrett a eu grand peine à leur persuader de le lui laisser emmener pour le remettre entre les mains des autorités.

—Deux nègres ont forcé la porte de M. Grasio, tailleur au No 183 de la rue Royale, et ont volé six vestons évalués $30 et appartenant à L. Godchaux & Cie.

Les conducteurs de chars.

Les compagnies de chars, et particulièrement celle de Carrollton, ayant depuis quelque temps renvoyé plusieurs conducteurs de l'Union, sans motif apparent, les unionistes ont rédigé certain contrat dont ils ont soumis la substance à la compagnie de Carrollton, lui demandant une prompte réponse.

La compagnie n'a même pas accusé réception du document en question et les unionistes ont décidé de fixer à hier soir à 1 heure 30, la dernière limite pour l'envoi, sinon d'une acceptation ou d'un refus, du moins d'un simple accusé de réception dans lequel la compagnie exprimerait le désir de s'entendre avec les membres de l'Union pour régler le différend d'une façon amicale.

Les directeurs du Carrollton R. R. sont bien déterminés à ne pas traiter avec l'Union, et M. Haile, le surintendant, en a informé M. Gaster, et celui-ci a fait placer quelques agents coin Baronne et Canal pour maintenir l'ordre, si la nécessité s'en faisait sentir.

A 1 heure 30, en effet, les hommes ont été avertis que l'Union n'avait pas reçu de réponse de la compagnie, et conformément à une entente préalable, ils ont tous ramené les chars aux remises et le dernier a quitté la rue du Canal à 3 heures.

Il s'est formé un petit rassemblement de curieux qui a été bientôt dispersé.

Les grévistes ont reçu l'ordre de ne se livrer à aucune violence, sous peine de porter toute la responsabilité de leurs actes, car l'Union ne les défendra pas s'ils violent les lois

Les deux côtés sont bien déterminés à ne pas céder, et il se pourrait que la grève devînt générale.

Les Unionistes ont tenu hier soir une réunion dont ils n'ont pas révélé le résultat.

Les directeurs de la compagnie se sont réunis aussi et ont décidé que le 1er char partirait ce matin à 5 heures 30, de Carrollton, conduit par le fils du secrétaire de la compagnie, M. Crouch.

D'autres chars seront mis sur la ligne et conduits par des nouveaux hommes.

Le chef Gaster a promis toute la protection nécessaire. Une escouade d'agents de tous les precincts sera disséminée le long de l'avenue St-Charles, qui sera gardée par tous les hommes montés. Les wagons de police seront aussi envoyés à Carrollton pleins d'agents.

Pendant la nuit, la police a surveillé les fils sur l'avenue afin que personne ne pût les couper.

L'Exposition d'Horticulture.

Les visiteurs continuent à affluer à l'exposition d'Horticulture. Et bien qu'elle doive rester encore deux jours ouverte, ont peut déjà affirmer que son succès est assuré.

Hier, dans l'après midi, les prix ont été distribués pour les pièces montées, avec le résultat suivant :

Motifs de fantaisie—1er prix, Charles Eble ; 2me prix, J. Fassell.

Motifs pour funérailles—1er prix, Chas. Eble ; 2me prix, Eichling.

Paniers de fleurs—1er prix, Eichling ; 2me prix, Fassell.

Tous ces motifs étaient admirables de fraîcheur et de bon goût, et la quantité considérable de roses qui est entrée dans leur composition est vraiment étonnante.

On a beaucoup remarqué une magnifique ombrelle en roses thé, la caravelle la *Santa-Maria*, exécutée par M. Eichling et un très joli panier de roses, du même.

Toutes les fleurs et plantes sont fraîches comme au premier jour, et ceux qui ne se sont pas encore donné le plaisir d'une visite à la salle des Odd Fellows, devraient profiter des deux derniers jours d'ouverture.

Aujourd'hui le concours comprendra la décoration de table et la fabrication d'une lyre de trois pieds de haut qui sera exécutée dans la salle. La Société fournira les fleurs à chaque concurrent qui aura un assistant et auquel deux heures seront accordées pour la disposition des fleurs.

Demain, exposition générale et distribution des prix.

Prix d'entrée, 50c.

Fire Board.—Un meeting spécial des membres du Fire Board a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. MM. Simpson, Barker, Coson, De Grange, Meister, Fischer, Kuhner, Pitot, le secrétaire Farrell, le chef O'Conner et le Dr. De Grange étaient présents.

Le pompier Kostmeyer de la Compagnie No 5, accusé de s'être absenté sans autorisation, est condamné à perdre cinq jours de salaire.

On destitue Miles Sweeney, mécanicien de la Compagnie No 18, qui comparait sous une accusation d'ivresse.

Le Board se retire pendant quelques instants en séance exécutive, après laquelle le secrétaire lit la communication suivante :

"Au Président du Board of Fire Commissioners.

"Me conformant à la requête de M. W. J. Kane, président du Comité No 7 du Conseil Municipal, je vous transmets les documents suivants :

1. Petition des personnes habitant dans le voisinage des rues Valence et Colisée, qui protestent contre la création d'un corps de sauvetage, rue Valence entre Chestnut et Colisée.
2. Pétition de propriétaires qui au contraire en demandent la création.
3. Pétition du Board of Underwriters dans le même but.
4. Rapport du sous comité chargé de faire une enquête au sujet de la création de cette compagnie.
5. Opinion de l'avocat de la ville relativement à l'article No 6, de l'ordonnance No 5,614 C. S.

Respectueusement,

Signé : A. A. TREZEVANT, Commis.

Après une deuxième séance exécutive, le sous-chef O'Neill est honorablement acquitté. Il était accusé d'incondhite.

Le salaire du commissionnaire Dan Rowe est porté de $40 à $50.

Le feu.—Hier à 2 heures 45 P. M., le feu a pris aux Lane Cotton Mills, coin Tchoupitoulas et Valence, et a causé $50 de dommages. Il a été mis par la friction d'une machine.

B. Bomwitz, capitaine de la pompe No 8, est tombé par une trappe d'une hauteur de 25 pieds et s'est cassé deux côtes. Il a été transporté chez lui dans une voiture d'ambulance.

Les restes de Jeff Davis.—Le Maire de Richmond, M. Taylor Ellyson, est arrivé hier en ville comme représentant de la veuve de Jefferson Davis, qui lui a donné plein pouvoir pour faire transférer les restes du défunt.

Le général John Glynn, Jr., se conformera entièrement au désir de M. Ellyson en ce qui concerne le programme des cérémonies.

Attribué par l'*Echo de Paris* à l'auteur de la *Débâcle*.

—Tout le monde finit par être de l'Académie, lui disait, hier, un de ses admirateurs, tout le monde.... excepté vous....

—Bah! fit le maître, qu'importe! qu'ils y entrent comme au moulin.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai ce Zola !

Le point d'honneur :

—Il n'y a pas à dire, je suis un idiot!

—Ne le répétez pas ou je serais obligé de vous envoyer mes témoins, car je ne laisserais pas insulter de la sorte un de mes amis!

Le Littré de poche.

Pot-de-vin.—Verre dans lequel on ne boit que le coup de l'étrillé.

Un mot d'Augustine Brohan :

Un jour, donnant la main à un petit garçon, la grande comédienne considérait, au foyer de la Comédie Française, une dame énorme comme un baobab.

Alors, s'adressant à l'enfant :

—Tu vois la dame, mon chéri? Eh bien! si tu n'es pas sage, je t'en ferai faire le tour !

Un Marseillais racontait un incendie auquel il avait assisté.

—Toute la maison brûlait, et moi j'étais resté tranquillement dans ma chambre à lire mon journal.

—La fumée devait bien vous gêner?

—Non, je suis fumeur!

On parlait d'un pique-assiette qui, malgré sa bonne chère, restait maigre comme un clou.

—Ce n'est pas étonnant, dit Ballandard : le pauvre homme a tant à faire pour digérer, qu'il maigrit à la peine.

Calino, dont on annonçait la mort, l'autre jour—encore un de ces bruits inspirés par la malveillance—est, au contraire, bien portant et bien désireux de continuer à vivre.

Cependant, l'annonce de sa mort l'a quelque peu inquiété. C'est pourquoi il lit, chaque matin, le bulletin des décès dans son journal.

—Allons! fait-il, rassuré après chaque lecture, je n'y suis pas encore !

D'un aspirant perpétuel à l'institut, pour qui les palmes sont trop vertes :

—Ils se prétendent immortels et n'ont jamais pu dépasser la quarantaine !

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Double suicide à Monte Carlo.

Paris, 24 mars—Weill et Robb se sont suicidés à Monte Carlo mercredi soir. Ils venaient de la Nlle-Orléans et avaient subi de lourdes pertes les jours précédents.

Ils voyageaient, paraît-il, pour leur agrément. Tous les jours ils allaient jouer à Monte Carlo.

En quatre jours, ils ont perdu $15,000. Vainement ils ont essayé de regagner cet argent. La chance leur était toujours contraire. Dans la soirée, Robb a reçu un télégramme qu'il a montré à son ami et après une courte consultation, ils ont gagné un endroit retiré du casino et se sont suicidés.

M. Mackay.

Londres, 24 mars—Mme J. W. Mackay partira demain pour New York. Elle a reçu une dépêche lui annonçant que l'état de son mari continue à s'améliorer.

Le drap cuirassé.

Berlin, 24 mars—Le drap cuirassé inventé par un tailleur de Mannheim pour résister aux balles de petit calibre a été mis à l'essai.

Des mannequins de bois avaient été recouverts d'uniformes taillés dans ce drap. A 100, 200 et 400 mètres, ils n'ont pas été percés, mais à une moindre distance la cuirasse a fait une empreinte dans le bois, et les officiers ont conclu que le choc devait être suffisant pour étourdir un homme.

Le tailleur se sert du drap ordinaire des uniformes, auquel il applique une préparation dont il a le secret.

La tunique ainsi préparée pèse six livres. Le même procédé ne peut pas être appliqué à la protection des bras et des jambes, à cause de la raideur du drap qui générait les mouvements du soldat.

La tempête.

Elwood, Ind, 24 mars—Un cyclone est passé hier soir au nord de la ville, mais il n'a fait de dégâts qu'à Alexandrie où il a détruit la fabrique de verres de lampe de Lyppincott, et a tué deux personnes.

Le froid et les Colons.

Arkansaw City, Ks, 24 mars—Le vent du nord s'est mis à souffler ici hier soir, changeant une température de printemps en un temps d'hiver.

Les 25,000 colons réunis sur la limite de l'Etat n'ont pas les moyens de se protéger contre le froid. Ils n'ont à leur disposition que des voitures mal fermées et manquent de combustible pour allumer des feux. Il y a parmi eux des malades et beaucoup d'enfants.

Les fermiers ne peuvent pas leur venir en aide, ayant déjà de la peine à subvenir à leurs besoins.

Lorsqu'ils ont appris l'arrivée d'une vague froide, ils ont prié qu'elle soit de courte durée.

Les Indiens.

Tahlequah, I. T., 24 mars—Murray, le chef des Otis, descendant direct du fameux White Cloud, est arrivé ici hier soir de la Nation Kiowa, pour annoncer que les indiens Kiowas se livrent à la danse et prédisent l'arrivée du Messie. Il dit que les plus âgés ont des dispositions très belliqueuses et qu'à moins que les agents ne prennent des mesures, il y aura des troubles.

Les blancs quittent la réserve.

Les cruautés d'une bande de brutes.

Carrollton, Gie, 24 mars—La panique a régné toute la journée dans la ville par suite des menaces et des actes de onze hommes masqués et armés que personne n'osait approcher.

La plupart de leurs victimes sont des personnes âgées et l'on trouve étrange que les jeunes gens du village ne soient pas intervenus.

Ils ont d'abord attaqué une femme et ont renversé à coups de crosse un vieillard de 80 ans qui leur faisait des remontrances. Ils ont fouetté une femme et un homme et cruellement, que leurs jours sont en danger.

Ils ont fait subir le même traitement à un autre homme et à une femme de 70 ans.

Incendie.

Denver, Col., 24 mars—Le feu a pris ce matin dans l'entrepôt de la Summit Fuel Co.

Quelques minutes plus tard, quatre pompiers gisaient sur le sol, couverts de décombres. Deux étaient morts et les autres grièvement blessés.

Ils se trouvaient dans une allée au moment où l'un des murs s'est écroulé. Ils ont vu le danger et se sont mis à courir vers la rue, mais ils n'ont pas eu le temps de sortir de l'allée et ont été pris comme dans une trappe.

L'immeuble a été détruit avec quatre wagons de marchandises. Pertes $25,000.

Chicago, 24 mars—L'usine de mise en conserves de G. G. Grant a été détruite Pertes, $100,000.

Civilisation russe.

San Francisco, 24 mars—Louis A. Paradise, un matelot arrivé de Chine à bord du *Gaelic*, fait le récit de l'affreux traitement des prisonniers Sibériens :

Ayant débarqué sur la côte du Kamchatka pour faire la provision d'eau douce, une tempête a entraîné le schooner au large et il est resté à terre avec un de ses camarades.

Ils n'avaient pas de provisions et ont pénétré plus avant sur le continent jusqu'à un camp de soldats russes qui les ont arrêtés et les ont envoyés à Caradock, où se trouve un camp de convicts.

Le matelot dit que ces malheureux sont traités avec une incroyable cruauté. Bien qu'ils aient été eux-mêmes maltraités, ils n'ont pas été flagellés comme les autres prisonniers.

Il y avait à ce poste 6,000 convicts, et tous les mercredis, ceux qui avaient violé les règlements pendant la semaine, recevaient cinquante coups de fouet.

Une femme sur le point de devenir mère, a reçu ce châtiment et trois heures plus tard a donné naissance à un enfant mort-né.

Sur les 6,000 convicts, 1,800 traînaient le boulet. La plupart des hommes étaient trop faibles pour marcher et les soldats les poussaient à coups de baïonnettes pour leur faire hâter le pas.

Comme nourriture on leur donne du pain noir et de la viande salée crue.

Finalement, Paradise et Wilson ont été amenés à Vladivostock, puis à Kara. Ils ont horriblement souffert de la fatigue et de la faim pendant le trajet, et Wilson dut être transporté dans un wagon. A l'arrivée du *Marion*, un navire des Etats Unis, les officiers ont été informés de la présence de leurs deux compatriotes et ont demandé qu'ils leur fussent livrés.

On ne s'y est décidé qu'après un assez long délai. Ils ont été emmenés à Shanghaï et mis à l'hôpital, et aussitôt que Paradise s'est trouvé en état de voyager, il a été envoyé à Hong Kong et s'est embarqué à bord du *Gaelic*.

Bismarck et la dissolution du Reichstag.

New York, 24 mars—Le prince Bismarck prédit dans le *Hamburger Nachrichten* les funestes résultats de la dissolution et dit qu'il serait préférable d'abandonner le bill de l'armée et d'en soumettre un nouveau à un moment plus favorable, que d'essayer d'avoir recours à des mesures arbitraires.

On dit que le docteur Ahlwardt a avoué au comité d'enquête que ses documents lui ont été volés et qu'il a demandé aux membres de tenir cet aveu secret.

Le chancelier Caprivi a menacé de quitter le comité s'il consent à cacher la vérité.

Explosion dans une mine, deux victimes.

Pottsville, Pie., 24 mars—Deux mineurs ont été tués et quatre blessés, peut-être mortellement, par une explosion de grisou dans la mine de Oak Hill, à Minersville.

En arrivant au travail, les hommes ont reçu leurs ordres comme de coutume et ont été informés qu'il n'y avait pas de gaz dans la mine.

Ils se sont dispersés dans la mine, mais une demi-heure plus tard, une terrible explosion a projeté dans toutes les directions des rochers et des débris de bois et le sol a été ébranlé à la surface par la violence de la secousse.

L'explosion a été causée par l'entrée d'un mineur avec sa lampe dans une galerie abandonnée où s'était accumulée une certaine quantité de gaz.

On a retiré deux cadavres et quatre blessés, affreusement mutilés et méconnaissables.

NOUVELLES DIVERSES.

Washington, 24 mars—La reine Victoria a élevé Sir Julian Pauncefote au grade d'envoyé extraordinaire à celui d'ambassadeur. La France, l'Allemagne, la Russie et l'Autriche vont suivre cet exemple, ainsi que les Etats-Unis.

LE CYCLONE.

Il détruit tout sur son passage et fait de nombreuses victimes.

Memphis, Tenn., 24 mars—D'après les nouvelles reçues de divers points du Tennessee et du Mississippi, le cyclone d'hier a fait de grands ravages. Nombre de maisons ont été démolies, des poteaux télégraphiques ont été renversés.

Les habitants de Memphis ont vu passer l'ouragan sous forme d'un énorme nuage jaune courant très vite à l'horizon.

La destruction de Tunica a été confirmée.

Le train de Birmingham est arrivé à Memphis avec 3 heures de retard, la voie étant encombrée d'arbres. A Kelly, à 13 milles de Memphis, pas une maison n'est restée debout.

Louisville, Ky., 24 mars—La tempête d'hier soir a causé des ravages considérables à Bowling Green et dans tout le voisinage.

Les toits de quinze ou vingt maisons ont été enlevés et ceux qui les occupaient se sont sauvés pêle-mêle dans la rue. Les dommages les plus considérables ont été causés à la remise de locomotives de la Compagnie du Louisville-Nashville, un vaste immeuble en briques, qui a été démoli. Les matériaux ont dans leur chute endommagé les locomotives.

Les employés, en entendant le craquement des murs se sont précipités en dehors, mais un nègre a été pris sous les débris et grièvement blessé. La compagnie perd de $75,000 à $100,000.

Les voyageurs arrivant du Sud par l'express du L. N. RR. disent que sur toute la ligne le cyclone a laissé les traces de son passage.

Les toits des fermes ont été enlevés et des arbres déracinés ont été jetés sur les voies.

Le train de voyageurs se rendant vers le sud a été pris par le cyclone et la force du vent était telle que les wagons se sont balancés sous sa puissante pression. Les voyageurs ont été fort effrayés. Le village de Rowland a été presque complètement détruit. Le bureau de poste a été emporté avec la malle, dont on a retrouvé les parcelles à une distance de trois milles. Le cyclone n'a causé ses ravages que sur une largeur de 300 yardes, mais il a tout balayé sur son passage.

R. Murray, Ky., 50 habitations et autant d'écuries ont été démolies. Une seule personne, Mlle Aline Stabblefield a été blessée grièvement; plusieurs autres ont reçu de légères blessures. Toutes les clôtures sont renversées et beaucoup d'arbres sont déracinés.

Keely, Miss., 24 mars—Ce matin, une enquête plus minutieuse qui a révélé des dégâts plus considérables qu'on ne l'avait cru dès l'abord. Chaque habitant de la contrée apporte de nouveaux détails du désastre.

Kelly, un hameau de trente maisons, n'en compte plus que quinze. Les débris des autres ont été tellement dispersés qu'on ne se douterait jamais que les maisons démolies ont existé, en voyant l'emplacement qu'elles occupaient. Un nègre, sa femme et cinq enfants ont été blessés par la chute de leurs maisons. Deux négresses ont été tuées et plusieurs autres personnes blessées.

M. Shannon, professeur de l'école publique, qui faisait sa classe, s'est aperçu de l'approche du cyclone et a renvoyé les enfants en leur recommandant de rentrer chez eux le plus vite possible. Quelques minutes plus tard l'école était démolie.

Une balle de coton qui était sur le quai, à la gare, a été emportée à 200 yardes.

La maison de M. Goodyear dont la façade était tournée vers le nord, a pivoté et est maintenant tournée dans le sens opposé.

Memphis, 24 mars—On annonce de Tupido que le cyclone n'y a pas fait de dégâts ainsi qu'on l'avait annoncé hier soir.

Les aventures d'un ténor.—Théodule Valréas est ténor. Il était même, récemment, premier ténor au grand-théâtre d'Etréchy, près d'Estampes, où il remplissait, en même temps, les fonctions de régisseur.

Grâce à ce dernier emploi, qui lui facilitait l'accès des loges d'artistes, il avait pu apprécier les charmes et la beauté de Mlle Virginie, âgée de seize ans, premier soprano et fille de Mme Béchard, la directrice.

Le ténor avait déclaré sa flamme, avait été agréé, et les amoureux roucoulaient, à la fois, sur la scène et en dehors des représentations.

Cependant, la crise qui sévit sur les théâtres de Paris avait atteint celui d'Etréchy, et, en bonne directrice, désireuse de faire des économies, Mme Béchard avait résolu de supprimer son ténor et son régisseur.

Elle signifia à Théodule d'avoir à chercher ailleurs un emploi digne de ses capacités.

Les deux amoureux, on doit bien le penser, furent atterrés d'une pareille nouvelle, mais Mme Béchard ne plaisante jamais, et il fallait obéir.

Alors, ne voyant pas d'autre moyen de rester ensemble, le ténor et la jeune fille s'enfuirent, un beau soir, et vinrent se réfugier à Paris.

Dès qu'elle eut la nouvelle, la directrice prit le train, se rendit dans différentes agences et retrouva la trace du Don Juan, qui était installé avec sa maîtresse, dans un hôtel de la rue Beauregard.

Comme Mlle Virginie avait jugé utile d'emprunter trois cents francs à la caisse maternelle, Mme Béchard alla déposer une plainte chez M. Brissaud, commissaire de police.

Le magistrat fit comparaître les coupables. Seulement le ténor n'eût pas de peine à prouver au magistrat qu'il n'était pour rien dans le vol des trois cents francs.

Dans ces conditions, Mme Béchard emmena sa fille avec elle, et le commissaire renvoya le ténor, qui est marié, à sa femme et à ses trois enfants.

Drame de la jalousie.—Un jeune homme de dix-neuf ans, nommé Martial Loche, engagé volontaire au 103e régiment d'infanterie, en garnison à Mamers, France, était depuis quelque temps, fiancé à une jeune fille nommée Charlotte Vinesse, âgée de dix-huit ans, ouvrière en robes, habitant, avec sa grand'mère, au village de Mérouvel, près de Laigle.

Ce jeune homme, qui est d'une nature impressionnable et violente, reçut, à Mamers, une lettre anonyme contenant des accusations offensantes pour sa fiancée, dont tout le monde, à Laigle, est d'accord pour louer la conduite.

Loche quitta la caserne sans permission, et se rendit à Laigle, chez son père, qui est garde champêtre; il passa la journée et l'après-midi avec Charlotte Vinesse, et rentra, avec elle, à son domicile, vers six heures du soir.

A peine entré, il tira sur la malheureuse un coup de revolver, qui pénétra au-dessus du cœur et traversa la jeune fille de part en part; la balle alla ensuite briser une vitre d'une fenêtre de la pièce dans laquelle ce drame se passait.

Charlotte Vinesse s'affaissa mortellement blessée; aussitôt son fiancé se précipita sur elle, lui demandant pardon et la couvrant de baisers.

Arrêté, Loche a déclaré au commissaire de police qu'il regrettait l'acte qu'il venait de commettre, mais qu'il était bien parti de Mamers avec l'idée fixe de tuer sa fiancée parce qu'elle devait le tromper. Il a ajouté qu'il avait eu l'intention de la frapper avec son sabre-baïonnette, mais qu'il n'en avait pas eu le courage, malgré les libations qu'il avait faites pour cela.

L'état de la victime est absolument désespéré.

Un jeune homme d'excellente famille s'était affiché, au théâtre, avec une femme dont la toilette tapageuse attirait tous les regards. Quelque temps après, il rencontre, dans un salon, une dame qui l'avait aperçu au théâtre :

—Avec quelle personne étiez-vous donc, l'autre jour, dans une loge? lui demanda-t-elle.

—C'est la femme d'un de mes amis.

—Eh bien! il faut rompre avec ce monsieur.

La scène se passe à l'audience d'un tribunal de province.

Un avocat concluait pour le sieur X...., tailleur, contre un de ses clients :

"Plaise au tribunal, dit-il, condamner le sieur D.... au payement de la somme de 120 francs, montant de la fourniture d'un habit, avec "dépens".

—Comment, s'écrie l'avocat de M. D...., le demandeur fournit donc parfois des habits "sans pans?"

Dans un restaurant de quatrième ordre :

Un chat s'est glissé, subrepticement, dans la salle à manger; le patron, une serviette à la main, poursuit, avec fureur, le pauvre animal.

—Laissez donc ce minet tranquille, s'écrie un dîneur impatienté.

—Comment, monsieur! Jamais, tant que je serai patron, un chat n'entrera vivant ici!

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5.00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8 30 am
Baton Rouge accommodation 10:00 am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Fast Ex. 7:35 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15pm	No 2 Lim. Ex. 7:50 pm
Exc. dimanche 9:40pm	Exc. dimanche 7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1. Fast Mail 8:10am	No 2. Fast Mail 6:00pm
No 3. Chic. Lim. 8:00pm	No 4. Chic. Lim. 11:30am
No 25, Local Mail and Express 10:00am	No 26 Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.	Départ.
Calif'na Ex. 7:00 pm	Calif'na Ex. 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex. 8:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St Louis 8:20pm
Local 10:05am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Arrivée.	Départ.
San Antonio 7.05pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 9.30am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Limited 10:45 am	No 2 Limited 5 00pm
No Local 8:00 am	No 6 Local 8:50 am

EAST LOUISIANA RAILROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8.00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 5:20 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9.25 am	Pte-la-Hache 7:00am
4:15 pm	5:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7.00 am
4:15 pm	5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
7.00 pm	4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 5:00 am
7.00pm	7:15 am
	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9.00 am	Alger 4:20 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5.45 pm	Alger 8.00 am

Dimanche seulement.

Alger 7.05 pm	Alger 8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qu'ils pourraient leur être très utiles Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais.

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS

RECENTLY ABANDONED.

Bark Louisa Dan Erickson bound for Havre, with mahogany, was wrecked Jan 1, in lat 37°, lon 31°. She was thrown on her beam ends, the mast carried away and two of crew were drowned. The captain and another man died soon after. For 15 days the survivors existed with hardly any food or drink and lashed themselves to the rigging to keep from being washed overboard. They were rescued with great danger on account of high seas by topsail schooner Kestrel Br, Taylor.

Bark Felix Mendelssohn (of Fleetwood) from Pensacola for Ostend, was abandoned Dec 27, dismasted and waterlogged near the Azores. The twelve surviving members of the crew were rescued by ship Gladstone Br, Parrell.

Bark Quebec, Br, Patterson, was abandoned in a sinking condition Jan 25 in lat 40, lon 60. Crew rescued by steamer Deptford Br, Woodruff.

ICE REPORTS,

Along the American Coast.

Jan 26—Met ice 10 miles E N E. from Cape Henry. Rosemarian Br ss Norman.

Feb 5—Large fields of heavy floe ice are reported in the eastern end of Long Island Sound and sailing vessels are warned against the danger.

Feb 6—Steamer Hepetona Br is ashore above Sandy Point, Chesapeake Bay. Iceboat Annapolis will go to assist her and other vessels through the ice at the mouth of the Patapsco River.

Feb 6—Steamer Ardancorragh Br, has arrived at Delaware Breakwater from Cienfuegos with two plates dented and a small hole in the bows, caused by ice.

Feb 6—Steamer Broomhaugh Br, has arrived at Delaware Breakwater from Cuba with bows damaged and six frames broken by ice.

Feb 6—Steamer Tamaravillo Br, from Philadelphia for Havre, stopped at Marcus Hook, with bows damaged by ice.

Feb 7—The heavy rain and warm weather of the last few days have loosened the ice along the shores of Delaware River and Bay and in the coves and it has floated out into the channel, and has again become an impediment to navigation. At the Horse Shoe and below New Castle it is reported to be extremely heavy. Several vessels have had their bows damaged in attempting to force a passage through it. The Schuylkill River is perfectly clear.

RICHARDSON CLOVER,
Lieutenant Commander, U S Navy, Hydrographer.

MISCELLANEOUS,

Jan 24—Lat 31° 41', lon 79° 55', passed a mast, heel up 15 or 20 feet out of water—Kansas City ss, Fisher.

Jan 25—Lat 45° 45', lon 46° 20', passed a topmast with yard and rigging attached, yard painted yellow, with white ends—Naher Gr ss, Von Colien.

Feb 1—About 20 mi ss south of Cape Henry, passed through a quantity of wreckage and hard pine lumber.—Edmonds ss, Br ss, Muir.

Mississippi River Post Lights.

Notice is hereby given that on or about April 1, 1893 the following described post lights will be established on the Mississippi River, below New Orleans La.

Harris Bayou Post Light a fixed red light, shown from a lens lantern on a white post on the NE. bank of the river opposite Sixty-Mile Point.

Opposite Poverty Point Post Light, a fixed white light, shown from a lens lantern on a white post, on the SW bank of the river opposite Poverty Point.

Opposite Twelve-Mile Point Post Light, a fixed red light, shown from a lens lantern on a white post, on the E. bank of the river opposite Twelve Mile Point.

By order of the Light House Board :

JAMES A. GREER,
Rear Admiral, U. S. Navy, Chairman.
Office of the Light House Board,
Washington, D. C., March 14, 1893.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 25 MARS 1893.

Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 5 P M
Rivière Rouge—E. B. WHEELOCK, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M
Bayou Sara—STELLA WILDS, à 5 P M
Bayou Lafourche—ANNA B. ADAMS, à 5 P M

Marchés.

Liverpool, 24 mars—Le tableau hebdomadaire du coton est comme suit :

Ventes de la semaine, 30,000 balles; coton américain, 25,000 balles; pour la consommation y compris les exportations pour navires 45,000 balles; exportations actuelles 7,000. Recettes 52,000 balles, de coton américain 35,000 balles. Stock en main 1,654,000 balles, américain, 1,407,000. Stock flottant, 60,000 balles, américain 50,000. Pour les spéculateurs 300 balles, les exportateurs 1,200 balles.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI 24 MARS 1893.

ARRIVÉS.

Steamship ss El Sud, Higgins—New-York.
Steamship ss Gussie, Morgan—Bluefields.
Steamship ss Crown Prince—McKie, Gênes, via Barcelone, Cadix et Vera Cruz.
Steamship ital 8 Oteri, DeLuca—Baracoa, Cuba
Steamship ang Nicaraguan, Winder, Liverpool, via les Indes Occidentales et les ports du Venezuela et de la Colombie.

BATEAUX A VAPEUR.

Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Joe Webre, Hotard, Bayou Barataria.
Mabel Comeaux, Comeaux, New Hope.
Stella Wilds, Penniweight, Bayersville.

Arrivages de produits.

BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—479 sacs riz brut
NEW HOPE—par steamer Mabel Comeaux—14 barils mélasse 160 sacs riz brut
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—217 barils mélasse 279 sacs riz brut
MAYERSVILLE—par steamer Stella Wilds 45 balles coton 780 sacs graine coton

Reçu par les chemins de fer :

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 277 balles coton
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 167 sacs riz brut
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—129 barils mélasse 81 sacs riz brut
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—958 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—291 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—26 wagons blé

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Astronomer	Liverpool	rue 5e
Akaba	Brême	4e dist, 43
Crown Prince	Mexique	rue 5e
Crown of England	Havre	rue 1re
Dessau	Brême	4e dist, 45
Electrician	Liverpool	1er dist, 20
El Sud	New York	Alger
El Mar	New York	Alger
El Paso	New York	Alger

Flashbury	Havre	1er dist, 26
Gussie	Bluefields	1er dist, 15
Goldsworthy	En réparation	3e dist, 35
Juan Forgas	Barcelone	3e dist, 7
Jose Romano	Mexique	1er dist, 13
Martin Saenz	Barcelone	1er dist, 33
Navarro	Liverpool	3e dist, 27
Polynesia	Hambourg	1er dist, 27
Pallas	Liverpool	3e dist, 10
8 Oteri	Baracoa	1er dist, 14
8 Pizzati	Baracoa	1er dist, 15
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger

NAVIRES.

Stephen	....	rue 1re

BARQUES.

Arcangelo Padre	Oporto	rue 3e
Guiseppi d'Abundo	Oporto	rue 3e

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK

Steamship El Norte, Hamilton...parti 22 mars
Steamship Gerona Yule...parti 18 mars
Steamship Hudson Kemble...parti 18 mars
Steamship Alsatia, Grierson...parti 15 mars
Steamship Ithington, Barnard...parti 17 mars

LIVERPOOL.

Steamship West Indian, Lawson...parti 22 mars
Steamship Navigator, Owen...parti 11 mars
Steamship Vesta, Brown...parti 11 mars
Steamship Texan, Bertie...parti 9 mar
Steamship Wm Cliff, Fost...parti 1 mars
Steamship Professor, Buddie...parti 25 fév
Steamship Mexican, Sandrey...parti 18 fév
Steamship Louisianian, Wallace...parti 9 fév
Steamship Nicaraguan, Winder...parti 28 janv

ANVERS

Steamship Havre, Laporte...parti 2 mars

BORDEAUX

Steamship Marseille, Mollière...parti 10 fév
Steamship Havre, Laporte...parti 7 mars

HAVRE

Steamship Marseille Goudillon...parti 4 fév

DUBLIN.

Steamship Stamboul, Caun...parti 13 déc

MARSEILLE.

Barque Maria L. D'Urso...partie 25 janv

CORUNNA.

Steamship Havre, Laporte...parti 10 mars

GÊNES.

Barque Nostra Padre...partie 1 fév

PALERME

Steamship Ravenshough...15 mars
Steamship Whickham...parti 2 mars
Steamship Etura, DiNegri...parti 18 fév

LAS PALMAS.

Steamship Palmas Taylor...parti 9 mars

RIO DE JANEIRO

Barque Humildade, Teixeira...partie 16 fév

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,629—Division D—George F. Holden vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du plaignant, à l'effet de fixer les termes et conditions de vente pour les biens rendus dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, en cette ville, commençant le 31 mars 1893, et que B. K. Forman Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant.
Nouvelle Orléans, 1er mars 1893.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
mars—3f au 31 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37441—Division D—Walter Scott vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que l'ordre de vente rendu dans cette affaire le 17 février 1893 soit mis de côté; et qu'une réunion des créanciers du plaignant dans le but de fixer les termes et conditions pour la vente des biens-livrés, soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart notaire en cette ville, commençant le 31 mars 1893
Nouvelle Orléans, 25 février 1893.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
2 mars—3f au 31

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34 746—Division "E"—J. C. Pottharst vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de J. C. Pottharst soit convoquée et tenue pardevant Oct. Morel, Esq., notaire public, en son bureau, en cette ville, le LUNDI, 10me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer en fixant les termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue en cette affaire.
Nouvelle Orléans, 6 mars 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15mars—3f au 10 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,360—Division "C"—J. Gabriel Bonnot vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire J. Gabriel Bonnot soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant F. D. Charbonnet Esq. notaire public, en son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le JEUDI, le 23me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1893.
Signé F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
9 mars—3f au 23 mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 38 307—Division B.—Ordre de Cour.—John D. Kelly vs ses créanciers—Considérant la présente pétition, tableau et affidavit, et étant satisfait que le pétitionnaire s'est conformé aux formalités requises par la loi, la cession des biens est acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. J. Villeré, notaire en cette paroisse, le 3me jour d'avril 1893 pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes les procédures contre la personne et les biens de l'insolvable soient suspendues; et que Richard Lyons, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et qu'ils soient autorisés à fixer les termes de vente de la propriété délivrée.
Nouvelle-Orléans, 1er mars 1893.
(Signé) FRED D KING, Juge.
Pour copie conforme,
JAS D RANKIN, Député Greffier.
2 mars—3f au 3 av

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38 361—Joseph Lyons vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Joseph Lyons pour le bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la Cour, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire public en cette ville, dans le but de nommer un syndic et voter sur la question de la décharge du défendeur, commençant le 15 avril 1893, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre la personne et les biens dudit Joseph Lyons soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 mars 1893.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D RANKIN, Député Greffier
8 mars—3f au 15 avril

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38 305—Division E—George Stroud vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire George Stroud soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire en son bureau dans la bâtisse Morris, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI 3me jour d'avril 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Edw J. Bermudez, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 1er mars 1893.
Signé GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
2mars—3f au 3 avril

W. A. McDowell vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37 593—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. Doyle, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 mars—16 20 25

Succession de Henrietta Davidson, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,531—Division C—Attendu que Bernard Maylie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henrietta Davidson décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 mars—23 28—avril 1

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827 and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un fort lot de vins assortis, liqueurs cordiaux, sherry, etc., aussi un coffre-fort, meubles de bureau.

Freiberg & Workum vs Morris Barnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 27 mars 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Un grand assortiment de vins, Sherry, Hock, Muscat Anisette, Port, Zinfandel, Peach and Honey, Chartreuse, Muscat, Angelica, Kümmel, Menthe, etc.

Aussi un coffre-fort.

Et meubles de bureau, bibliothèque, railing, etc.

Aussi, robinets, damejeannes, stencils etc. Cigares, divers, etc.

Le tout d'après un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil du contenu du magasin

No 59 rue Magazine.

Comprenant un grand assortiment de Whiskies, Brandies, Hock & Rye, Vin de Porto, Genièvre, Bitters, Schnapps, Sour Mash, Absinthe, Vermouth, Rhum, Kirschwasser, Fruits à l'eau-de-vie, etc., de diverses marques et qualités.

—Aussi—

Cigares, Cigares.

Aussi que—

2 coffres-forts, 2 cash registers—compteurs pour l'argent—1 sideboard, caisses d'échantillons, damejeannes, mesures, bouteilles, flacons, bouchons, etc., Divers, etc.

Meubles de bureaux,
Et divers autres articles, etc.

Dans l'affaire de

Jos. Baum et fils vs Samuel I. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 37,803.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 3 avril 1893 à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 59 rue Magazine.

Le contenu du dit magasin, comprenant la propriété ci dessus et autre. Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 25 29—avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de deux chevaux de course de valeur.

Charles Feahney vs W. M. Waters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,245.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 mars 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face des écuries de W. B. Leonard, 70 rue Baronne.

Les deux chevaux de race "Frank Lillie" et "Billie Coleman."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mars—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une jolie maison de résidence simple en bois, à deux étages.

Dans la partie supérieure du Sixième District municipal.

Terrain 61' 1" x 120'.

Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages, nouvellement construite, sur l'avenue Nashville entre la rue Hurst et l'avenue St-Charles, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corridor à l'arrière et office, quatre grandes chambres à coucher, chambre de domestique, chambre à bain, gaz partout, maison parfaitement tapissée, auvent pour mettre le charbon, le bois et laver, grillage en fer, allée Schillinger. Le terrain est grand, il mesure 61' 1" de façade, à l'avenue Nashville, sur 120' de profondeur.

Le plan en sera exposé à la Bourse.

Dans l'affaire de

Thomas H. Underwood versus Maurice A. Potthoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,169.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 avril 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain terrain ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et situé dans le Sixième District de cette ville carré désigné No 60 borné par les avenues St Charles, Nashville et les rues Arabella et Hurst. Le dit terrain est désigné par la lettre B et mesure soixante un pieds un pouce de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles conformément à un certificat d'examen et de plan attaché à l'acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, le 22 septembre 1890.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mars 9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Second District

Lot formant le coin des rues Toulouse et Dauphine et borné par les dites rues et les rues St-Pierre et Bourbon et l'autre portant les numéros municipaux 60 et 62 rue Bourgogne.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 mars 1893 à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St-Pierre et Bourbon, le dit lot étant au coin des rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente-six pieds de face à la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

2° **Un lot de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne, sur environ quarante huit pieds de profondeur, le dit lot faisant partie du lot formant le coin des rues Bienville et Bourgogne.

Les dites propriétés ont été acquises par le défendeur comme suit : Par un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 20 janvier 1891 dans l'affaire de la succession de Christian Jacob Sr. et Susan Klundt, sa femme, No 31,871; du dossier de la Cour, Christian Jacob, Jr., a été reconnu comme le seul et légal héritier de son dit père et sa dite mère, Christian Jacob. Sr., sa femme, reconnu comme tel, a été mis en possession de toute la propriété et tous les effets appartenant aux dites successions.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au risque et dépens de John M. Hyman, acquéreur précédent de la propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le sixième District

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI 5 avril 1893 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir :

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak), Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et la dite portion est composée du lot numéro 18 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan fait par William & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1846 et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, Jr, notaire, comme plan No 71, connu aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. S. Philips, voyer à la date du 18 février 1849 et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du côté le plus près à la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt cinq pieds six pouces et six lignes et demie et une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel, une distance de quatorze pieds cinq pouces et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du terrain, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton, architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur; un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 13 décembre 1887.

La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.

Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 29—avril 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District

Simon Pfeifer vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,303.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District Municipal de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et DeArmas, anciennement désignés comme l'ilet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, et déposé au bureau de Chas. E. Fortier, ex notaire en cette ville, d'après le plan No 30 du livre de plans No 1 et désigné maintenant comme ilet No 215 sur une esquisse faite par A. DeArmas, sous voyer de la ville, le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé au bureau de E. Bouny, notaire, le 16 juillet 1887. Lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix-huit et dix neuf sur la dite esquisse, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Monroe sur les profondeurs suivantes, à savoir : Le lot No dix huit à cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No dix neuf à cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant.

Acquis par le défendeur par achat de M. Abascal, le 21 janvier 1892, par acte pardevant E. Bouny, notaire. Titre enregistré au bureau des Aliénations, livre 134, folio 453.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 mars—24 30—7 14 21 26 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Pierre Ader née Dougherty

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,165.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur. Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles,** en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mars 1893—

Un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville désigné par le No 5, maintenant assessé comme lot No 18, dans l'ilet No 340, borné par les rues Dumaine, Ste Anne Broad et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins.

Conditions. Comptant.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Cinquième District.

Succession de Peter Lindla.

No 37,564—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune MERCREDI 5 avril 1893 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1893 :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Newton, Decatur et Monroe, mesurant 39 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Madison sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes. Le tout aussi connu sous le No 76 rue Madison.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 38 226—Cour Civile de District—Division D

J. S. Cassanova vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—MARDI 28 mars 1893 à 10 heures A. M. au local coin des rues Bourbon et Ursulines en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 mars 1893 à moi adressé—

Un lot de **groceries et installations,** de vins par l'insolvable ci-dessus mentionné, à ses créanciers

Conditions—Strictement comptant.

16 mars—16, 19, 22 28.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à double corps de logis en bois, à deux étages,

Donnant un bon revenu, avec un terrain vague qui y touche

Rue Melpomène, entre Prytania et Avenue St-Charles.

Succession de Mme H. J. Lange.

No 30 622—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

MERCREDI, 5 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 112 rue Carondelet, MERCREDI 5 avril 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 février 1893, il sera vendu aux enchères publiques—

Deux lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y rattachent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytania et Terpsichore, dont l'un désigné par la lettre D sur un dessin fait par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, en date du 10 septembre 1871 selon ce dessin, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée commune de trois pieds de largeur qui le sépare du lot C et se dirigeant jusqu'au fond du dit lot à une distance de 110 pieds entre lignes parallèles pour l'usage commun des lots C et D. L'autre lot touche au précédent ci-dessus décrit et est désigné par le No 7 sur un plan fait par ledit D'Hémécourt, arpenteur, en date du 25 octobre 1871 selon ce plan, ledit lot mesure 37 pieds 4 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles avec tous les droits à la bande de terrain de 25 pieds de face au dit lot. Les améliorations consistent en une résidence à double corps de logis en bois à deux étages, Nos 132 et 134 rue Melpomène. Le No 132 se compose de deux salons avec arche, double salle à manger, cuisine, office, 4 chambres à coucher, chambre à bain, avec une allée sur le côté. Le No 134 renferme 3 chambres, cuisine au rez de chaussée, 3 chambres à coucher, salle à bain au 1er étage avec l'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, ou au gré de l'acquéreur, dont partie, s'il y a balance à crédit, en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de garantie ordinaires, telles que le gage et le privilège du vendeur sur la propriété vendue. 5 pour cent pour honoraires d'avocat, en cas de procès. La propriété devra rester assurée et la police transférée. Les taxes de 1893 seront à assumer par l'acquéreur. Dix pour cent devront être payés comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acheteur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O Hart, notaire.

1er mars—1 8 15 22 29—avril 5

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 29e jour de juin 1892, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir :

Interdiction de Joseph Ermon Grimes—No 35 944.

Cette affaire est venue en jugement aujourd'hui. J. B. Rosser, Jr pour le plaignant. J. B. Grinage, pour le défendant.

Et après avoir entendu les plaidoiries témoignages et arguments, et pour les raisons données—

Il est ordonné, adjugé et décrété que Joseph Ermon Grimes soit et est par le présent interdit avec frais.

Il est de plus ordonné qu'un montant de vingt-cinq piastres soit alloué dans cette affaire comme frais en faveur de J. B. Grinage, Esq. avocat, nommé dans cette affaire curateur ad hoc, représentant le défendant.

Jugement rendu le 29 juin 1892.

Jugement signé le 2 juillet 1892.

Signé N. H. RIGHTOR, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21me jour de mars, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRÉ TRIAY,
Député Greffier.
24 mars—24 28—2 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESSONNIER, Député-Greffier.

22 nov—

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM